

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00883 Numéro SIREN : 494 155 591 Nom ou dénomination : A2B TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/031794

Comptes Annuels

**S.A.R.L. A2B TRANSPORT
45 RUE JOANNES VALLET**

69200 VENISSIEUX

**Bilan du 01/01/2018 au 31/12/2018
Durée 12 mois**

**No SIRET 49415559100022
Code NAF 4941B**

Document établi par :

**RHARBAOUI ABDERHAMAN
199 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE
69200 VENISSIEUX**

Tel. 04 78 76 69 18

Fax.

Siret 42135367300047

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>Attestation</i>	1
----- <i>B I L A N</i> -----	2
<i>Bilan Actif et Passif</i>	3
----- <i>R E S U L T A T</i> -----	4
<i>Compte de résultat</i>	5
----- <i>A N N E X E</i> -----	6
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	7
<i>Immobilisations - Amortissements</i>	9
<i>Charges à payer</i>	10
<i>Charges constatées d'avance</i>	11
<i>Créances et dettes</i>	12
----- <i>G E S T I O N</i> -----	13
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	14
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	15
----- <i>D E T A I L D E S C O M P T E S</i> -----	16
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	17
<i>Détail des comptes de Passif</i>	18
<i>Détail du compte de résultat</i>	19
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	21
----- <i>E T A T S F I S C A U X</i> -----	23
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	24
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	25
<i>BIC - Déclaration 2065 Ter- Impot sur les Sociétés</i>	26
<i>Taux réduit IS page 1</i>	27
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	28
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	29
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	30
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	31
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	32

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de la **S.A.R.L. A2B TRANSPORT**, pour l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 53 952 euros

Chiffre d'affaires : 64 590 euros

Résultat net comptable : 884 euros

Fait à VENISSIEUX

Le 14/05/2019

A. RHARBAOUI
Expert-comptable

Etats financiers au 31/12/2018

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				7 770
	Immobilisations financières (1)	1 123		1 123	1 123
	Total I	1 123		1 123	8 893
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	13 104		13 104	13 776
	Autres créances (3)	200		200	200
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	39 525		39 525	31 467
	Charges constatées d'avance				
Total II		52 829		52 829	45 443
Total général I + II		53 952		53 952	54 335

Passif

		31/12/2018	31/12/2017
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	8 000	8 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	1 435	1 435
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	36 201	16 154
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	884	20 046
	Provisions réglementées		
Total I		46 519	45 636
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	1 832	1 917
	Autres dettes	5 602	6 783
	Produits constatés d'avance		
Total III		7 433	8 700
Total général I+II+III		53 952	54 335
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		1 123	
(2) Dont créances à plus d'un an			
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			
(4) Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises			
Prix de vente hors TVA des immob. cédées			1 083

Etats financiers au 31/12/2018

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		64 590	71 541
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		64 590	71 541
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		44 208	30 925
Impôts, taxes et versements assimilés		1 475	2 236
Rémunérations du personnel		8 000	8 000
Charges sociales		3 057	4 408
Dotations aux amortissements et dépréciations		2 920	3 988
Dotations aux provisions			
Autres charges			60
Total des charges d'exploitation		59 659	49 616
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 931	21 925
Produits financiers			
Produits exceptionnels		1 083	
Charges financières			
Charges exceptionnelles		4 940	80
Impôts sur les bénéfices		191	1 799
BENEFICE ou PERTE		884	20 046
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		191	
Réintégrations diverses		196	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		1 271	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		1 271	

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **53 952** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **65 674** euros et un total **charges** de **64 790** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **884** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2018
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	17 233		17 233	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 123			1 123
TOTAL GENERAL	18 356		17 233	1 123

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	9 464	2 920	12 383	
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	9 464	2 920	12 383	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		1 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 200
FOURNISSEURS FNP	1 200	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 123	1 123	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 104	13 104	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	200	200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	14 427	14 427	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 832	1 832		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	191	191		
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 088	5 088		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	322	322		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	7 433	7 433		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		322			

Etats financiers au 31/12/2018

GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

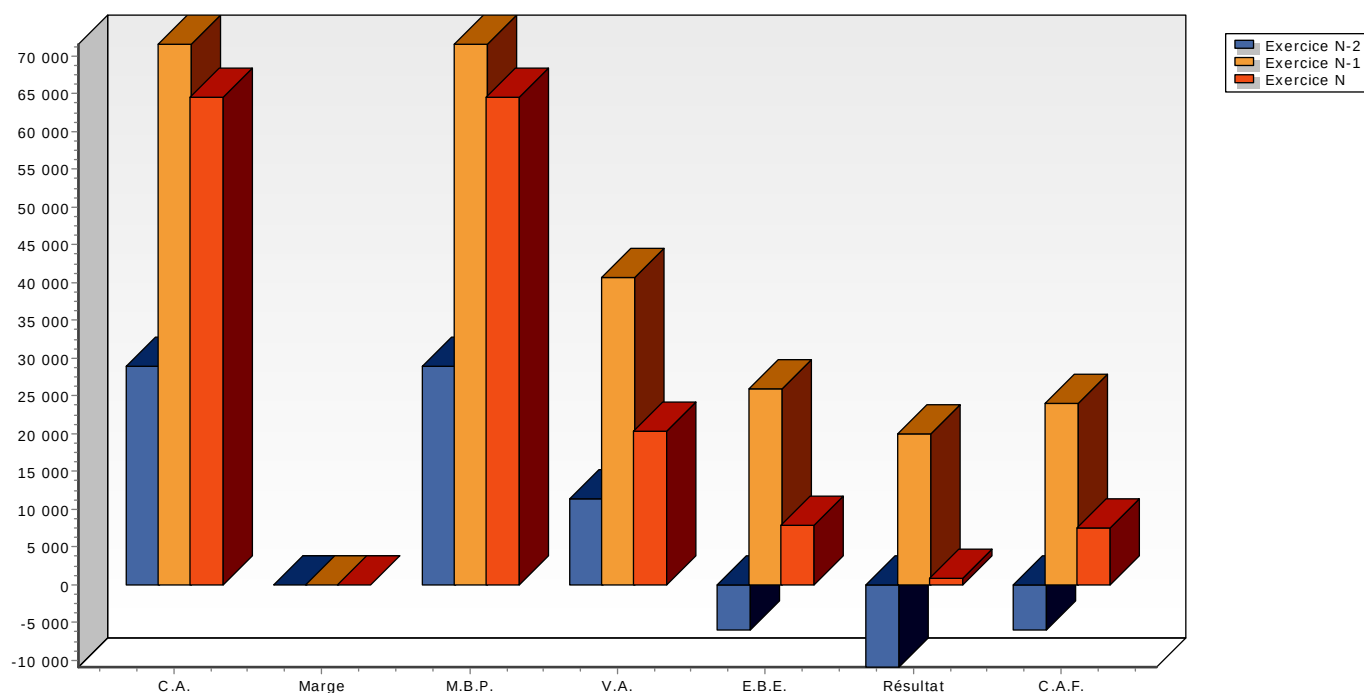
Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	64 590	100,00	71 541	100,00	(6 951)	-9,72
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	64 590	100,00	71 541	100,00	(6 951)	-9,72
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	64 590	100,00	71 541	100,00	(6 951)	-9,72
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	64 590	100,00	71 541	100,00	(6 951)	-9,72
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	12 677	19,63	11 827	16,53	850	7,19
- Autres charges externes	31 531	48,82	19 098	26,70	12 432	65,10
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	20 383	31,56	40 616	56,77	(20 234)	-49,82
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	197	0,30	97	0,14	100	103,09
- Autres impôts et taxes	1 278	1,98	2 139	2,99	(861)	-40,25
- Salaires et traitements	8 000	12,39	8 000	11,18		
- Charges sociales	3 057	4,73	4 408	6,16	(1 351)	-30,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 851	12,16	25 973	36,30	(18 122)	-69,77
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	2 920	4,52	3 988	5,57	(1 068)	-26,78
- Autres charges de gestion courante			60	0,08	(60)	-100,0
RESULTAT EXPLOITATION	4 931	7,63	21 925	30,65	(16 994)	-77,51
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 931	7,63	21 925	30,65	(16 994)	-77,51
Produits exceptionnels	1 083	1,68			1 083	
- Charges exceptionnelles	4 940	7,65	80	0,11	4 860	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 857)	-5,97	(80)	-0,11	(3 777)	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	191	0,30	1 799	2,51	(1 608)	-89,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	884	1,37	20 046	28,02	(19 163)	-95,59

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	Variation N/N-1		31/12/2016
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	64 590	71 541	(6 951)	-9,72	28 942
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	64 590 100,00	71 541 100,00	(6 951)	-9,72	28 942 100,00
Valeur ajoutée % sur CA	20 383 31,56	40 616 56,77	(20 234)	-49,82	11 423 39,47
Excédent brut d'exploitation % sur CA	7 851 12,16	25 973 36,30	(18 122)	-69,77	(5 951) -20,56
Résultat net comptable % sur CA	884 1,37	20 046 28,02	(19 163)	-95,59	(10 899) -37,66
Capacité d'autofinancement	7 570	24 034	(16 464)	-68,50	(6 052)
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	6 193 34,52	6 444 32,43	(251)	-3,89	7 460 92,79
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	13,19 61,67	18,93 57,77			41,50 149,77



Etats financiers au 31/12/2018

DETAIL DES COMPTES

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Actif immobilisé	1 123	2,08	8 893	16,37	(7 770)	-87,37
Immobilisations corporelles			7 770	14,30	(7 770)	-100,00
MATERIEL DE TRANSPORT			17 233	31,72	(17 233)	-100,00
Amort. du Matériel de transpor			(9 464)	-17,42	9 464	100,00
Immobilisations financières	1 123	2,08	1 123	2,07		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 123	2,08	1 123	2,07		
Actif circulant	52 829	97,92	45 443	83,63	7 387	16,26
Créances clients et comptes rattachés	13 104	24,29	13 776	25,35	(672)	-4,88
COLLECTIF CLIENTS	13 104	24,29	13 776	25,35	(672)	-4,88
Autres créances	200	0,37	200	0,37		
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	200	0,37	200	0,37		
Disponible	39 525	73,26	31 467	57,91	8 059	25,61
BANQUE POSTALE	39 525	73,26	31 467	57,91	8 059	25,61
Total du Bilan Actif	53 952	100,00	54 335	100,00	(383)	-0,70

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	46 519	86,22	45 636	83,99	884	1,94
Capital Social ou individuel	8 000	14,83	8 000	14,72		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	8 000	14,83	8 000	14,72		
Réserve légale	1 435	2,66	1 435	2,64		
RESERVE LEGALE	1 435	2,66	1 435	2,64		
Autres réserves	36 201	67,10	16 154	29,73	20 046	124,09
AUTRES RESERVES	36 201	67,10	16 154	29,73	20 046	124,09
Résultat de l'exercice	884	1,64	20 046	36,89	(19 163)	-95,59
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	7 433	13,78	8 700	16,01	(1 267)	-14,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 832	3,39	1 917	3,53	(86)	-4,46
COLLECTIF FOURNISSEURS	632	1,17	717	1,32	(86)	-11,92
FOURNISSEURS FNP	1 200	2,22	1 200	2,21		
Autres dettes	5 602	10,38	6 783	12,48	(1 181)	-17,41
ETAT - IS	191	0,35	1 799	3,31	(1 608)	-89,38
TVA A DECAISSER	834	1,55	35	0,06	799	N/S
TVA / IMMO	29	0,05	29	0,05		
TVA RECUPERABLE SUR ABS	1 804	3,34	203	0,37	1 601	788,26
CREDIT DE TVA	422	0,78	422	0,78		
TVA COLLECTEE	2 000	3,71	3 127	5,76	(1 127)	-36,05
COMPTE COURANT ASSOCIE	322	0,60	1 168	2,15	(845)	-72,40
Total du Passif	53 952	100,00	54 335	100,00	(383)	-0,70

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Production vendue Services + Travaux	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
PRESTATIONS DE SERVICES	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Total des charges d'exploitation	59 659	<i>92,37</i>	49 616	<i>69,35</i>	10 043	<i>20,24</i>
Autres achats et charges externes	44 208	<i>68,44</i>	30 925	<i>43,23</i>	13 283	<i>42,95</i>
CARBURANT	12 502	<i>19,36</i>	11 658	<i>16,30</i>	844	<i>7,24</i>
ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	175	<i>0,27</i>	168	<i>0,24</i>	6	<i>3,72</i>
LOCATIONS IMMOBILIERES	890	<i>1,38</i>	789	<i>1,10</i>	101	<i>12,78</i>
LOCATIONS MOBILIERES	9 000	<i>13,93</i>			9 000	
MAINTENANCE	224	<i>0,35</i>	108	<i>0,15</i>	116	<i>106,92</i>
ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	4 874	<i>7,55</i>	3 590	<i>5,02</i>	1 284	<i>35,76</i>
ASSURANCE	1 740	<i>2,69</i>	1 938	<i>2,71</i>	(198)	<i>-10,23</i>
FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES			106	<i>0,15</i>	(106)	<i>-100,00</i>
HONORAIRES	4 321	<i>6,69</i>	1 000	<i>1,40</i>	3 321	<i>332,09</i>
FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	39	<i>0,06</i>	48	<i>0,07</i>	(9)	<i>-18,63</i>
FRAIS DE DEPLACEMENTS			849	<i>1,19</i>	(849)	<i>-100,00</i>
RESTAURANTS	1 993	<i>3,09</i>	1 766	<i>2,47</i>	227	<i>12,83</i>
PEAGE ET PARKING	7 384	<i>11,43</i>	7 898	<i>11,04</i>	(515)	<i>-6,52</i>
FRAIS TELECOM	181	<i>0,28</i>	274	<i>0,38</i>	(93)	<i>-33,90</i>
INTERNET	542	<i>0,84</i>	457	<i>0,64</i>	85	<i>18,54</i>
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	344	<i>0,53</i>	274	<i>0,38</i>	70	<i>25,42</i>
Impôts, taxes & versements assimilés	1 475	<i>2,28</i>	2 236	<i>3,13</i>	(761)	<i>-34,03</i>
PARTICIPATION FPC	197	<i>0,30</i>	97	<i>0,14</i>	100	<i>103,09</i>
TAXE PROFESSIONNELLE	328	<i>0,51</i>	584	<i>0,82</i>	(256)	<i>-43,84</i>
DROIT D'ENREGISTREMENT			299	<i>0,42</i>	(299)	<i>-100,00</i>
URSSAF CSG DEDUCTIBLE	844	<i>1,31</i>	800	<i>1,12</i>	44	<i>5,50</i>
CSG NON DEDUCTIBLE	106	<i>0,16</i>	456	<i>0,64</i>	(350)	<i>-76,75</i>
Salaires et traitements	8 000	<i>12,39</i>	8 000	<i>11,18</i>		
REMUNERATION DU GERANT	8 000	<i>12,39</i>	8 000	<i>11,18</i>		
Charges sociales	3 057	<i>4,73</i>	4 408	<i>6,16</i>	(1 351)	<i>-30,66</i>
RSI	1 321	<i>2,05</i>	3 982	<i>5,57</i>	(2 661)	<i>-66,83</i>
RETRAITE	433	<i>0,67</i>	426	<i>0,60</i>	7	<i>1,64</i>
VETEMENTS DE TRAVAIL	203	<i>0,31</i>			203	
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 100	<i>1,70</i>			1 100	
Charges d'exploitation dotation aux amortissements	2 920	<i>4,52</i>	3 988	<i>5,57</i>	(1 068)	<i>-26,78</i>
Dotations aux amort. / immo. c	2 920	<i>4,52</i>	3 988	<i>5,57</i>	(1 068)	<i>-26,78</i>
Autres charges			60	<i>0,08</i>	(60)	<i>-100,00</i>
CHARGES DE GESTION COURANTE			60	<i>0,08</i>	(60)	<i>-100,00</i>
Résultat d'exploitation	4 931	<i>7,63</i>	21 925	<i>30,65</i>	(16 994)	<i>-77,51</i>
Total des produits exceptionnels	1 083	<i>1,68</i>			1 083	
Produits de cessions d'immo. c	1 083	<i>1,68</i>			1 083	
Total des charges exceptionnelles	4 940	<i>7,65</i>	80	<i>0,11</i>	4 860	<i>N/S</i>
PENALITES ET MAJORATIONS	90	<i>0,14</i>	80	<i>0,11</i>	10	<i>12,50</i>
VNC Immobilisations corporelle	4 850	<i>7,51</i>			4 850	
Impôts sur les bénéfices	191	<i>0,30</i>	1 799	<i>2,51</i>	(1 608)	<i>-89,38</i>
impot sur les societes	191	<i>0,30</i>	1 799	<i>2,51</i>	(1 608)	<i>-89,38</i>

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Résultat de l'exercice	884	1,37	20 046	28,02	(19 163)	-95,59

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Marge commerciale						
Production vendue Services	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
PRESTATIONS DE SERVICES	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Production de l'exercice	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Marge brute de production	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Production de l'exercice + Marge commerciale	64 590	<i>100,00</i>	71 541	<i>100,00</i>	(6 951)	<i>-9,72</i>
Achats non stockés matières et fournitures	12 677	<i>19,63</i>	11 827	<i>16,53</i>	850	<i>7,19</i>
CARBURANT	12 502	<i>19,36</i>	11 658	<i>16,30</i>	844	<i>7,24</i>
ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	175	<i>0,27</i>	168	<i>0,24</i>	6	<i>3,72</i>
Autres charges externes	31 531	<i>48,82</i>	19 098	<i>26,70</i>	12 432	<i>65,10</i>
LOCATIONS IMMOBILIERES	890	<i>1,38</i>	789	<i>1,10</i>	101	<i>12,78</i>
LOCATIONS MOBILIERES	9 000	<i>13,93</i>			9 000	
MAINTENANCE	224	<i>0,35</i>	108	<i>0,15</i>	116	<i>106,92</i>
ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	4 874	<i>7,55</i>	3 590	<i>5,02</i>	1 284	<i>35,76</i>
ASSURANCE	1 740	<i>2,69</i>	1 938	<i>2,71</i>	(198)	<i>-10,23</i>
FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES			106	<i>0,15</i>	(106)	<i>-100,00</i>
HONORAIRES	4 321	<i>6,69</i>	1 000	<i>1,40</i>	3 321	<i>332,09</i>
FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	39	<i>0,06</i>	48	<i>0,07</i>	(9)	<i>-18,63</i>
FRAIS DE DEPLACEMENTS			849	<i>1,19</i>	(849)	<i>-100,00</i>
RESTAURANTS	1 993	<i>3,09</i>	1 766	<i>2,47</i>	227	<i>12,83</i>
PEAGE ET PARKING	7 384	<i>11,43</i>	7 898	<i>11,04</i>	(515)	<i>-6,52</i>
FRAIS TELECOM	181	<i>0,28</i>	274	<i>0,38</i>	(93)	<i>-33,90</i>
INTERNET	542	<i>0,84</i>	457	<i>0,64</i>	85	<i>18,54</i>
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	344	<i>0,53</i>	274	<i>0,38</i>	70	<i>25,42</i>
Valeur ajoutée produite	20 383	<i>31,56</i>	40 616	<i>56,77</i>	(20 234)	<i>-49,82</i>
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	197	<i>0,30</i>	97	<i>0,14</i>	100	<i>103,09</i>
PARTICIPATION FPC	197	<i>0,30</i>	97	<i>0,14</i>	100	<i>103,09</i>
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 278	<i>1,98</i>	2 139	<i>2,99</i>	(861)	<i>-40,25</i>
TAXE PROFESSIONNELLE	328	<i>0,51</i>	584	<i>0,82</i>	(256)	<i>-43,84</i>
DROIT D'ENREGISTREMENT			299	<i>0,42</i>	(299)	<i>-100,00</i>
URSSAF CSG DEDUCTIBLE	844	<i>1,31</i>	800	<i>1,12</i>	44	<i>5,50</i>
CSG NON DEDUCTIBLE	106	<i>0,16</i>	456	<i>0,64</i>	(350)	<i>-76,75</i>
Salaires et traitements	8 000	<i>12,39</i>	8 000	<i>11,18</i>		
REMUNERATION DU GERANT	8 000	<i>12,39</i>	8 000	<i>11,18</i>		
Charges sociales	3 057	<i>4,73</i>	4 408	<i>6,16</i>	(1 351)	<i>-30,66</i>
RSI	1 321	<i>2,05</i>	3 982	<i>5,57</i>	(2 661)	<i>-66,83</i>
RETRAITE	433	<i>0,67</i>	426	<i>0,60</i>	7	<i>1,64</i>
VETEMENTS DE TRAVAIL	203	<i>0,31</i>			203	
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 100	<i>1,70</i>			1 100	
Excédent brut d'exploitation	7 851	<i>12,16</i>	25 973	<i>36,30</i>	(18 122)	<i>-69,77</i>
Dotations aux amortissements et provisions	2 920	<i>4,52</i>	3 988	<i>5,57</i>	(1 068)	<i>-26,78</i>
Dotations aux amort. / immo. c	2 920	<i>4,52</i>	3 988	<i>5,57</i>	(1 068)	<i>-26,78</i>

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Autres charges de gestion courante			60	0,08	(60)	-100,00
CHARGES DE GESTION COURANTE			60	0,08	(60)	-100,00
Résultat d'exploitation	4 931	7,63	21 925	30,65	(16 994)	-77,51
Résultat courant avant impôts	4 931	7,63	21 925	30,65	(16 994)	-77,51
Produits exceptionnels	1 083	1,68			1 083	
Produits de cessions d'immo. c	1 083	1,68			1 083	
Charges exceptionnelles	4 940	7,65	80	0,11	4 860	N/S
PENALITES ET MAJORATIONS	90	0,14	80	0,11	10	12,50
VNC Immobilisations corporelle	4 850	7,51			4 850	
Résultat exceptionnel	(3 857)	-5,97	(80)	-0,11	(3 777)	N/S
Impôts sur les bénéfices	191	0,30	1 799	2,51	(1 608)	-89,38
impot sur les societes	191	0,30	1 799	2,51	(1 608)	-89,38
Résultat de l'exercice	884	1,37	20 046	28,02	(19 163)	-95,59

Etats financiers au 31/12/2018

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SDI DES ENTREPRISES LYON 8EME
BP 3146
165, RUE GARIBALDI
69401 LYON CEDEX 03
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
S.A.R.L. A2B TRANSPORT
45 RUE JOANNES VALLET
69200 VENISSIEUX

Identification du destinataire : 69200 VENISSIEUX
652 313726 49415559100022
Insp. IFU N° dossier N° Siret

B ACTIVITE
Activités exercées (souligner l'activité principale) : **TRANSPORT DE MARCHANDISES**
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 % 1 271 (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) Déficit

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : Monsieur RHARBAOUI ABDERHAMAN 199 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE 04 78 76 69 18
I 69200 VENISSIEUX
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A VENISSIEUX le 10052019 M ABBASSI LASSAD GERANT

S.A.R.L. A2B TRANSPORT
31122018

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.R.L. A2B TRANSPORT**
et Date de clôture de l'exercice **31122018**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
S.A.R.L. A2B TRANSPORT	49415559100022	4941B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
45 RUE JOANNES VALLET		
69200 VENISSIEUX		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	1 271
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	(3 767)
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	1 271
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	1 271

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. A2B TRANSPORT		45 RUE JOANNES VALLET		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69200 VENISSIEUX					
SIRET		4 9 4 1 5 5 5 9 1 0 0 0 2 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			7 770
	Immobilisations financières* (1)	040	1 123	042		1 123	1 123
	Total I (5)	044	1 123	048		1 123	8 893
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	13 104	070		13 104	13 776
		072	200	074		200	200
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	39 525	086		39 525	31 467
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	52 829	098		52 829	45 443
	Total général (I + II)	110	53 952	112		53 952	54 335
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000		8 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 435		1 435	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	36 201		16 154		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	884		20 046		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	46 519		45 636			
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETRES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 832		1 917		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 322)	172	5 602		6 783		
Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176	7 433		8 700		
Total général (I + II + III)				180		53 952 54 335	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 123	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 083	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. A2B TRANSPORT		Néant ☐ *							
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122018	Exercice N-1 clos le 31122017						
				1	2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210							
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214							
			217	218	64 590	71 541					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222							
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226							
Autres produits			230								
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	64 590	71 541					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234							
	Variation de stock (marchandises) *			236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240							
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	44 208	30 925					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	328	244	1 475	2 236					
	Rémunérations du personnel *			250	8 000	8 000					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	3 057	4 408					
	Dotations aux amortissements *			254	2 920	3 988					
	Dotations aux provisions			256							
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		260		60					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	59 659	49 616				
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 931	21 925					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280							
	Produits exceptionnels (IV)			290	1 083						
	Charges financières (V)			294							
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		(VI)	300	4 940	80				
		348									
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	191	1 799					
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	884	20 046					
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	884	314					
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles*			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	191						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	196					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997							
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindécies)	138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Divers* ZFA (44 quater-décies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 décies)	655
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1							
				Déficit col. 2	352	1 271	354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356							
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360					
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1							
				Déficit col. 2	370	1 271	372				

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B TRANSPORT										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460	17 233	462		464	17 233	466												
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
		Immobilisations financières	480	1 123	482		484		486	1 123											
		TOTAL	490	18 356	492		494	17 233	496	1 123											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550	9 464	552	2 920	554	12 383	556												
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
		TOTAL	570	9 464	572	2 920	574	12 383	576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
BMW AA-143-LC		SPRINTER DA-350																			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1	10 033	10 033		667	667																
2	7 200	2 350	4 850	417	(4 433)																
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578 17 233	580 12 383	582 4 850	584 1 083	586 (3 767)	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591															
TOTAL					596 (3 767)	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B TRANSPORTNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	1 754
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 903
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 778
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B TRANSPORT			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel *	376			
dont apprentis	657			
dont handicapés	651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	64 590		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
TOTAL 1	106	64 590		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 2	144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121	12 677		
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 641		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150			
TOTAL 3	152	34 318		
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	30 272	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.				
Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	024	160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

S.A.R.L. A2B TRANSPORT

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros**

Siège social :

45 rue joannes VALLET

69200 VENISSIEUX

RCS Lyon 494 155 591 00022 APE/NAF : 4941B

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Et le quinze juin à dix-sept heures,

Les associés de la S A R L A2B TRANSPORT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros divisé en 100 parts sociales de 80 euros chacune, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de la Gérance

Sont présents ou représentés

- M ABBASSI Lassad cinquante et une parts	51 parts
- Mme ABBASSI Fatima. quarante neuf parts	49 parts

	100 parts

Total des parts présentes ou représentées 100 parts
sur les 100 parts composant le capital social

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

M Lassad ABBASSI préside la séance en qualité de Gérant de la société

Le président dépose sur le bureau

- une copie de la lettre de convocation des associés,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223 du C com ,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et approbation desdits comptes,
- Quitus à la Gérance,
- Affectation des résultats,
- le rapport spécial sur les conventions visées par la Loi,
- Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance, et ouvre la discussion

Après différentes observations formulées par les associés et plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 884 euros

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos au 31 décembre 2018 faisant apparaître un bénéfice de 884 euros, nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante

- réserves facultatives 884 Euros

En conséquence, les comptes de réserves évoluent comme suit

	Avant affectation	Affectation resultat de l'ex	Après affectation
Report à nouveau	0	0	0
Reserve légale	1 435		1 435
Reserve facultative	36 200	884	37 084
Dividendes	0		0
Total	37 635	884	38 519

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

	<u>Dividendes nets</u>
- 2015	Néant
- 2016	Néant
- 2017	Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223 du C. com., et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distincts auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément la loi, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et tous les associés présents ou par leurs mandataires.

Fait à VENISSIEUX,
Le 15 juin 2019

ABBASSI Lassad



ABBASSI Fatima

